

La «grande corruption» ou la Kleptocratie au Liban

GHASSAN ABDEL KADER - MAYA DAHER - NISREEN ABI FARRAJ - HAITHAM MAAROUF

ABSTRAIT: Aujourd'hui, la paix fragile dépend de la stabilité de la société - ou de tout autre groupe, d'ailleurs - qui est directement proportionnelle à la mesure dans laquelle les membres de cette société estiment qu'ils sont traités avec justice. Lorsque certains membres de la société se sentent soumis à un traitement inégal, les fondations sont jetées pour les troubles sociaux, les troubles et les conflits. La corruption au Liban s'est en effet propagée dans les secteurs public et privé sous de nombreuses formes flagrantes. La corruption constitue une menace majeure pour le développement économique. Elle réduit l'efficacité des secteurs public et privé lorsqu'elle permet aux gens d'assumer des positions de pouvoir par le biais du favoritisme plutôt que de la capacité. Les ressources productives qui chercheraient ordinairement leur rendement le plus élevé peuvent être laissées inutilisées ou utilisées dans des entreprises moins productives. Cet article est publié en affiliation avec l'Université Arabe de Beyrouth (g.abdelkader@bau.edu.lb).

Terminologie: Liban – Corruption – Guerre Civile – Kleptocratie – Elite Politique – Conflit d'intérêt

INTRODUCTION:

Les niveaux de corruption au Liban sont à un niveau très élevé. Selon le Transparency International Index, le Liban se classe 149ème sur 180 en termes de niveau de corruption (180 étant le pire). Malgré les manifestations contre la corruption et la pauvreté en octobre 2019, aucune enquête officielle n'a été ouverte et aucun fonctionnaire n'a été poursuivi. Malgré l'approbation de la stratégie nationale de lutte contre la corruption, accompagnée d'un ensemble de lois parlementaires, de mesures gouvernementales et de décrets, le score du Liban sur l'indice de perception de la corruption ne s'est pas amélioré.

Selon l'Association libanaise pour la promotion de la transparence – *Non pour la corruption*, la branche nationale de Transparency International, a expliqué que l'indice de perception de la corruption est un indicateur qui mesure l'étendue de la perception de la société de la corruption dans le secteur public sur la base de 13 indicateurs différents adoptés par Transparency International. L'indice se voit attribuer un score allant de zéro à 100 points, de sorte que plus le pays est proche de zéro, plus le niveau de corruption est élevé, et vice versa.

Cette retraite résulte de la performance de l'Etat libanais en matière de lutte contre la corruption, malgré les efforts incessants des organisations de la société civile, dont le premier est "pas de corruption". En revanche, le Liban se classe au 14e rang parmi 21 pays arabes du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord au niveau régional. L'effondrement économique a également eu un impact négatif sur le plan social, avec le rétrécissement des classes moyennes et la désintégration des pauvres

En outre, malgré l'adoption récente d'une loi portant création d'une commission nationale de lutte contre la corruption, cet organe spécialisé n'a pas encore été mis en place. Ces développements offrent d'importantes opportunités pour renforcer les efforts de la lutte contre la corruption.

Les citoyens sont également déçus par les niveaux élevés de corruption politique. Une enquête de Transparency International a révélé que 67% des individus, bien que «la plupart» ou «tous» les individus travaillant dans le secteur public soient corrompus. De toute évidence, la corruption est un problème omniprésent au Liban. Cette étude porte sur la corruption politique et comment

elle affaiblit la structure du gouvernement, l'état de droit et le paysage socioculturel de la République du Liban.

Afin de maintenir la paix entre les dix-huit communautés religieuses différentes, en particulier après 15 ans de guerre civile, le pouvoir politique au Liban a été réparti d'une manière proportionnelle tout au long de ces différentes communautés, qualifiant le système de sectaire (Stel & Naudé 2016). Le résultat de cette division a poussé différents groupes à réclamer plus de pouvoir politique, ce qui a entraîné des niveaux élevés de corruption, y compris un système hautement clientéliste (Neal et Tansey 2010). S'il est difficile de rédiger une revue complète sur la corruption au Liban en raison d'une combinaison d'un manque de transparence de la part du gouvernement et d'un manque de recherche scientifique, ce qui est disponible démontre que la corruption est profondément enracinée dans la société libanaise. (Leenders 2016).

L'accord d'après-guerre au Liban, où les parties combattantes ont accepté de renoncer au pouvoir militaire et de réformer les institutions gouvernementales, impliquait très peu de mécanismes de contrôle institutionnel faibles, qui étaient le plus souvent contrôlés politiquement. Ces conditions ont établi le cadre de la politique d'après-guerre qui a dominé la sphère publique pendant plus de 15 ans (Deeb 2003). La propagation sans précédent de la corruption dans les agences de l'État était une conséquence naturelle. Cependant, la principale raison de l'augmentation de la corruption après la guerre était la croissance de l'État et son rôle dans l'économie. Cette croissance a pris la forme de dépenses en capital de reconstruction, très vulnérables à la corruption en raison de l'ampleur des projets impliqués, de la multitude d'intermédiaires et des différentes phases de mise en œuvre. Par conséquent, l'administration publique au Liban est devenue plus bureaucratique et inefficace. Un nombre important de réglementations complexes et restrictives associées à des contrôles inadéquats sont considérés des caractéristiques que la corruption aide à dépasser. Mais afin de mieux comprendre la corruption, l'analyse institutionnelle ne semble pas suffisante. Une analyse économique, centrée sur le «marché» en termes d'acteurs principaux (fournisseurs et demandeurs) et d'équilibre du marché est obligatoire.

PARTIE I: APPROCHE THEORIQUE POUR COMPRENDRE LA CORRUPTION

Une analyse préliminaire de la littérature montre que la corruption est largement reconnue comme un phénomène complexe, comme la conséquence de problèmes plus profonds de distorsion des politiques, d'incitations institutionnelles et de gouvernance. Dans la littérature économique, la corruption est globalement considérée comme un frein à la croissance dans la littérature économique. Toutefois, durant les années 60, l'opinion selon laquelle la corruption pourrait améliorer le processus de croissance d'une économie a été avancée. Leff (1964), par exemple, soutient que les bureaucrates et les régimes politiques n'aspirent qu'à rester aux fonctions politiques et que, par conséquent, leurs politiques sont conçues uniquement avec cela à l'esprit et sont économiquement inefficaces. Huntington (1968) suggère que la corruption est un sous-produit de la modernisation, affirmant que dans le processus de modernisation, la corruption sert à contourner les politiques improductives et inefficaces.

Il n'y a pas de consensus sur la signification exacte de la corruption. De nombreux auteurs l'ont défini différemment dans différentes conditions pour englober un large éventail de comportements d'inconduite. On estime que la corruption couvre un large éventail d'inconduite sociale faisant rage de la fraude massive, de l'extorsion, du détournement de fonds, de la corruption, du népotisme, du trafic d'influence, de l'octroi de faveurs à des amis, du trucage d'élections, de l'abus de biens publics, vente de médicaments contrefaits ou périmés, etc. Blackburn et al (2006) décrivent la corruption comme une activité clandestine qui se déroule à l'abri de l'éblouissement de la publicité et qui, par conséquent, est difficile à mesurer empiriquement.

Bien que la corruption n'ait pas été explicitement reconnue dans les théories traditionnelles de la croissance économique, elle est maintenant devenue une variable politique mondialement reconnue, en particulier dans les pays moins développés où elle est considérée plus délicate pour la réalisation d'une croissance économique à long terme et d'un développement durable. Rien d'étonnant à ce que la Banque mondiale (2000) ait identifié la corruption comme le principal obstacle au développement économique et social, car elle fausse l'état de droit et affaiblit les fondements institutionnels dont dépend la croissance économique.

La corruption, selon Rose-Ackerman (1996), «a lieu lorsque les fonctionnaires utilisent des positions de confiance publique à des fins privées.» C'est «une institution extralégale utilisée par des individus ou des groupes afin d'avoir une influence sur la bureaucratie» (Leff, 1964). Autrement dit, la corruption implique des transactions, généralement entre des parties privées et des agents publics, conçues pour manipuler l'appareil gouvernemental. Il peut s'agir du type de demande d'autorisation (quotas, licences, permis, passeports et visas), du type évitement de l'application (évasion fiscale, pollution illégale) ou du type harcèlement de concurrence.

Cet essai explore la nature, les causes et les conséquences de la corruption en ce qui concerne des régimes entiers - ce que Rose-Ackerman (1996, 1997) appelle la «grande corruption» ou la kleptocratie, y compris la manipulation de haut niveau des politiques et des projets. Nous verrons que la grande corruption est similaire à la recherche de rente aux plus hauts niveaux du gou-

vernement et peut être utilement considérée comme faisant partie de la même théorie du «troisième meilleur» du gouvernement (Dixit, 1996), également connue sous le nom d'économie politique.

La définition la plus fréquemment citée est celle de Transparency International: «l'abus de pouvoir confié à des fins privées» (www.transparency.org). Son glossaire anti-corruption répertorie 60 entrées avec différents exemples de corruption, comme la collusion mutuellement avantageuse dans le blanchiment d'argent. Lorsque les normes formelles et informelles de comportement politique sont faibles ou absentes, les politiciens seront décidés eux-mêmes comment se comporter. Quand l'Etat n'est pas présent et le pouvoir d'appliquer toutes les normes n'existe pas, le résultat optimal est, selon les mots d'un économiste, «un comportement prédateur efficace dans un monde sans loi» (Dabla-Norris 2002).

En bref, les fonctionnaires devraient se comporter comme des bureaucrates dans la définition universaliste de Max Weber d'un État moderne (1947). S'ils ne le font pas, leur comportement est corrompu.

1- CORRUPTION POLITIQUE

Oksana Huss (2016) indique dans son article que, comme la corruption est omniprésente, à des fins analytiques, il est raisonnable de faire la différence entre le système de grande corruption politique et la corruption systémique quotidienne dans différentes sphères de la société (Bussell 2015). Le concept de système de corruption doit être différencié de la notion de corruption systémique: alors que le concept de corruption systémique vise à décrire en permanence des pratiques de corruption et des processus qui se répètent en permanence et qui suivent un certain modèle, indépendamment de l'échelle de la petite ou grande corruption, le concept de le système de corruption se concentre sur les structures et les formes de gouvernance des institutions formelles et informelles au moyen de la corruption et vise à analyser le rôle de la grande corruption politique sous toutes ses formes pour le système politique. Surtout, l'approche du système permet une analyse de la corruption non seulement du côté des extrants (lois et règlements) et des résultats (mise en œuvre des politiques) du système, mais aussi du côté des intrants (influence du côté «environnement») du système. Outre la société, les oligarques - propriétaires de grandes entreprises - jouent un rôle crucial dans la formation du système politique (Pleines 2009).

Pour les oligarques, la politique est une affaire: ils investissent des sommes considérables de fonds privés dans la politique à des fins personnelles. Les oligarques influencent la politique de trois manières principales: d'abord, ils possèdent des partis politiques, représentant leurs intérêts particuliers. De plus, ils occupent personnellement des postes politiques clés et, finalement, ils influencent la politique à travers les entreprises de médias de masse par le biais de la propriété. Cette logique commerciale - investir dans la politique dans le but de faire des profits - définit leur comportement politique, qui éclaire les conditions structurelles d'une corruption à grande échelle.

D'une part, l'analyse des élites politiques et des constellations informelles de pouvoir entre les acteurs politiques fournit des résultats sur l'influence politique au-delà des élections démocra-

tiques. Il existe des études sociologiques intéressantes sur les élites politiques, leurs réseaux et leurs structures informelles (Kostiuchenko 2011; Kostiuchenko 2012), ainsi que sur les relations informelles patron-client en politique.

Le côté extrant du système politique se réfère à l'état de la mise en œuvre des politiques à travers la bureaucratie. Du côté de la production, des risques majeurs de corruption surviennent lorsque des oligarques et d'autres acteurs du secteur des affaires qui ont investi dans des partis politiques et des élections utilisent la politique pour réaliser des bénéfices. Dans le but d'étudier la corruption du côté des résultats, il est nécessaire de se concentrer sur les politiques sectorielles, telles que les services fiscaux et douaniers, les politiques de marchés publics ou les politiques de propriété et les subventions de l'État dans le domaine des ressources naturelles.

2- CONFLIT D'INTÉRÊT

La corruption ne peut exister sans conflit d'intérêts. Chaque acte corrompu est motivé par un conflit sous-jacent. Cette session vise à alerter la direction des organisations sur l'importance de cette connexion et à souligner que si les conflits d'intérêts peuvent être contrôlés, la corruption sera minimisée. Comprendre la relation entre les conflits d'intérêts et la corruption peut conduire à de nouvelles façons de dissuader et de détecter les fautes.

La définition large des conflits d'intérêts suit celle des théoriciens du «choix public». (Gordon, 1965) Celle-ci ne couvre pas seulement la situation où le fonctionnaire ou le politicien recherche un gain financier. Elle couvre également les conflits non financiers dans lesquels le fonctionnaire ou le politicien pourrait travailler à un agenda politique personnel qui est en contradiction avec l'agenda politique officiel. Contrairement à la poursuite d'intérêts personnels pour un gain financier, cela peut ne pas toujours se faire au détriment de l'intérêt public - par exemple, si le fonctionnaire travaille pour un gouvernement dont les politiques sont manifestement contraires à l'éthique. En suggérant que la grande majorité des politiciens et des fonctionnaires sont principalement motivés par l'intérêt personnel, les théoriciens du «choix public» sont enclins à sous-estimer la mesure dans laquelle les politiciens et les fonctionnaires dans la plupart des sociétés sont en fait «altruistes». Leur typologie fournit néanmoins un cadre utile pour examiner le fonctionnement des bureaucraties.

Selon Rose et Peiffer (2019), les lois sur les conflits d'intérêts spécifient une norme formelle de ce qui n'est pas dans l'intérêt public. Il y a des conflits d'intérêts lorsqu'un agent public participe à la prise d'une décision dans laquelle ses multiples intérêts, politiques ou financiers, créent le risque qu'une décision publique ne soit pas prise en fonction de ses mérites mais au profit de l'intérêt privé du décideur.

Comme on le voit au moins à travers les yeux occidentaux modernes, les conflits d'intérêts sont à la base de l'abus de pouvoir par les politiciens et les fonctionnaires à des fins privées. Cela peut prendre la forme de paiements illicites pour des services rendus; tirer parti des «informations privilégiées» à des fins financières personnelles; fournir des conseils et prendre des décisions de manière à procurer un avantage personnel; et le favoritisme pour les associés ou les membres de la famille dans les nominations, les promotions et l'attribution des contrats. De

même, les politiciens peuvent prendre des mesures afin que leurs partis politiques profitent et cela au dépend du grand public.

Reconnaissant la nécessité d'identifier et de surveiller les conflits d'intérêts dans le secteur public, l'OCDE a développé en 2003 le premier outil d'étalonnage international afin d'examiner les régimes de conflits d'intérêts publics des États membres. (OCDE, 2003). Dans son rapport intitulé « gérer les conflits d'intérêts dans la fonction publique », l'OCDE a élaboré une définition simple et pragmatique du conflit d'intérêts. Elle déclare qu'un conflit d'intérêts est «un conflit entre le devoir public et l'intérêt privé des agents publics, dans lequel les agents publics ont des intérêts privés susceptibles d'influencer indûment l'exercice de leurs fonctions et responsabilités officielles». (OCDE, 2003) Outre l'outil d'étalonnage de l'OCDE, il existe une myriade d'instruments juridiques aux niveaux international et régional dans le but de prévenir et de traiter, entre autres, les conflits d'intérêts. (Convention des Nations Unies contre la corruption, 2003). La définition de l'OCDE peut être divisée en trois éléments principaux:

- (1) avec un agent public,
- (2) avec des intérêts privés,
- (3) qui pourraient indûment influencer l'exécution des fonctions et responsabilités officielles.

PARTIE II: L'EVOLUTION DE LA CORRUPTION LIBANAISE: LA MONTEE DE L'OLIGARQUE D'ELITE POLITIQUE

1- SOURCES DE CORRUPTION

La corruption systématique a considérablement augmenté le coût des marchés publics. Bashir (1977), par exemple, soutient que les échecs des réformes de la fonction publique libanaise sont le résultat de déficits de volonté politique. Dans son étude de la bureaucratie libanaise et de la corruption, Kisirwani (1971) fait remonter l'inefficacité administrative à l'irresponsabilité éthique du personnel public. Comme le suggère Box (2004), cela signifie que toute étude systématique de la corruption dans un système administratif doit être capable de donner un sens à la fois aux structures formelles (par exemple, les structures et processus administratifs) et aux structures informelles (par exemple, celles créées par l'appartenance à un groupe).

En étudiant le système patron-client au Liban, Hamzeh (2001) affirme que les arrangements de clientèle n'ont pas disparu avec la modernisation du système politique. Au contraire, la persistance des anciens réseaux d'élite était le résultat de l'effort continu des clans pour remodeler l'administration publique à leur avantage. Cela suggère que les détenteurs du pouvoir dans l'administration continuent de rechercher et de profiter des mécanismes politiques et administratifs qui leur permettent de maintenir et d'étendre leur pouvoir, leur autorité et leur accès aux ressources de l'État.

Le leadership libanais est formellement embrouillé par son *Zuamas*. Le leadership sans vision revendique est également exacerbé par l'avènement du clientélisme. La vie politique libanaise a été démoralisée par les élites politiques corrompues qui ont déplacé leur attention de la construction d'une nation à la création d'un monarque ignorant les intérêts publics et renforçant l'exploitation de l'État: cette corruption au niveau politique a affecté le citoyen - la notion d'identité libanaise,- où la secte, et non la

classe, a été saillant comme base du clientélisme politique (Ajami, 1986). Le lien du client dans le système libanais est basé sur la loyauté personnelle envers le politicien, ou le parti et non sur l'intérêt national partagé ou l'identité collective. Dans ce cas, les membres d'un parti politique partagent une identité ethnique commune ainsi que des objectifs communs. Cela identifie le lien entre un État faible, les structures sectaires et un système politique confessionnel qui enrichit la relation patron-client profondément ancrée dans la société.

Le gouvernement, où les politiciens ont échangé les services sociaux contre la plus grande loyauté et le soutien politique de leurs clients, renforçant ainsi la notion de confessionnalisme et de clientélisme, tout en affaiblissant la notion d'identité nationale (Najem, 2000). Le clientélisme a été une matière vivante pour les chercheurs en politique, en particulier en essayant de cerner ses effets et comment il devrait être perçu. Nombreux sont ceux qui s'accordent à dire que le clientélisme conduit à un sureffectif des administrations publiques où la qualification n'est pas le meilleur pour l'emploi, mais plutôt le simple fait de relations entre le patron et le client. Alors que Robert Putnam considère le clientélisme comme le résultat d'un manque de société civile, d'autres chercheurs rejettent cet argument; au lieu de confronter le clientélisme à la société civile, ils y voient une stratégie qui, dans certains cas, provient de la société civile (Roniger, 2004)

Le système co-sociatif au Liban a souvent conduit à des blocages. Selon Charles Adwan (2004), la dimension familiale et tribale est très importante. Le sens de la collectivité au sein de la famille conduit à une confusion entre le public et le privé, et donc à la justification du transfert des biens de l'État au politicien, puis à ses proches. L'existence du colonisateur est une autre dimension antagoniste. Cela conduit à un sentiment opposé à celui de la confusion: l'aliénation. Le fait que l'État soit une entité étrangère, et ce depuis très longtemps, conduit à une forte aliénation entre le privé et le public. Cette aliénation fournit une justification morale pour tromper le gouvernement, en soudoyant des fonctionnaires pour échapper aux impôts par exemple. L'aliénation et la confusion, bien qu'elles semblent des forces opposées, interagissent ensemble dans une dialectique menant à plus de corruption et d'impunité dans les États émergents (Adwan, 2004).

Avec une dépendance excessive vis-à-vis des flux financiers entrants, le système libanais a créé des monopoles autour de ces sources d'activité économique. Les seigneurs fonciers du Mont-Liban, les Bourgeois de la région de Petrodollar, que la Milice donc les 15 ans de guerre civile, enfin les concepteurs de l'ère Hariri ont créé un réseau d'intérêt qui se traduira par une augmentation de la richesse. La preuve de cette hégémonie est évidente dans la corruption et le népotisme partout disant dans l'administration des douanes, la concentration des secteurs de la concession et de la distribution qui, sous les privilèges de la concession unique, ajoutent que le grand lobby bancaire n'investit pas assez dans l'économie locale. (Barazi, 2017)

2- LA CORRUPTION DE L'ELITE LIBANAISE

Antonio Gramsci a dit un jour qu'entre le consentement et la force se trouve la corruption / fraude (qui est caractéristique de certaines situations où il est difficile d'exercer la fonction hégémonique, et lorsque l'usage de la force est trop risqué). La corruption au Liban est fortement liée à la classe politique. Le gouver-

nement libanais est hautement centralisé (AbouAssi & Bowman 2017). Bien que certaines municipalités aient un certain pouvoir discrétionnaire pour prendre des décisions, la majorité des politiques sont déterminés par le gouvernement central. Cette centralisation se traduit par la consolidation du pouvoir parmi les quelques élites parlementaires. Boege, Brown et Clements (2009) décrivent l'ordre politique libanais comme un hybride où les divisions du pouvoir se font entre «des structures d'autorité, des ensembles de règles, des logiques d'ordre et des revendications de pouvoir» qui combinent les structures occidentales avec les structures locales. Les élites politiques sont souvent en désaccord sur les politiques parce qu'elles cherchent à profiter d'une situation donnée et à obtenir des avantages pour leur secte (Stel et Naudé 2016). Dans un effort pour gagner des voix et rester au pouvoir, les élites politiques attribueront des emplois à leurs propres partisans. Par la suite, un système gouvernemental clientéliste informel émerge, renforçant la nature corrompue de la politique libanaise (Stel 2013). Diwan et Haidar (2016) décrivent le système politique comme une «coalition d'oligarques sectaires» qui maintient leur pouvoir en s'engageant dans des accords en coulisse mutuellement avantageux avec des individus ou des groupes. Le système politique exclut ainsi la participation des citoyens à la démocratie et, plus largement, place les besoins de la société au second plan par rapport aux intérêts de leur groupe politique et des sectes associées. Les partis politiques du Liban ont très peu à voir avec la politique réelle et sont un moyen pour les élites sectaires de manipuler le système en contrôlant les ressources au profit de leur groupe, ainsi que de les manipuler (Leenders 2016). Ces développements conduiraient à ce que Hamzeh (2001) décrit comme le système *zu'ama*. Un *za'im* est décrit comme un leader politique plutôt que comme un simple fonctionnaire. Un *za'im* a le pouvoir de manipuler les élections et les fonctionnaires qu'il aide à élire. Il le fait en s'assurant que les citoyens votent pour les bons candidats et que ses candidats dirigent les avantages de la bonne manière. Les *Zu'ama* utilisent leurs connexions (*wasta*) avec leurs populations clientes, qu'il s'agisse de représentants élus ou d'électeurs, pour garder le contrôle du système. Le maintien de ce système créerait également un réseau compliqué de courtiers et de clients, avec de larges segments de la bureaucratie et du gouvernement de l'État libanais ayant un *za'im* à remercier pour sa nomination, et avec de larges segments de la population utilisant les services de ces bureaucrates ou bénéficiant d'un traitement préférentiel de leur part en échange de leur soutien. (Roniger, 1984).

3- LA GUERRE CIVILE

Avec l'éclatement de la guerre civile libanaise, le clientélisme changera à nouveau au Liban en une sorte de clientélisme de type milice. En outre, comme les services de l'État se sont essentiellement effondrés, les réseaux de favoritisme ont été contraints de rechercher d'autres voies de revenus et d'avantages. (Deeb, 1980) Les milices contrôleraient le territoire (un quartier, un village ou une ville) et s'approprieraient les loyers et les «impôts» de la population locale. En outre, les milices appartiendraient principalement à une seule secte et tireraient leur soutien d'une affiliation sectaire. Cela conduirait à terme à une certaine érosion du système *za'ims*, et permettrait également l'émergence de nouveaux acteurs. (Hamzeh, 2001)

Après la guerre civile, la domination syrienne du pays modifierait encore le système clientéliste. Le clientélisme de style milicien, bien que toujours largement présent, s'est affaibli avec le monopole syrien du pouvoir. À ce titre, les mécènes politiques ont été contraints d'utiliser de nouveaux avantages pour maintenir des réseaux clientélistes. Les organisations de la société civile, apparemment constituées en tant qu'organisations caritatives mais en réalité détenues et contrôlées par des mécènes politiques, sont devenues une nouvelle forme de patronage de type sectaire. (Makhoul & Harrison, 2004) La protection sociale, les bourses et les emplois fournis par des groupes de la société civile et des ONG sont devenus une nouvelle forme d'échange clientéliste dans laquelle le soutien était (et est toujours) subordonné à l'affiliation sectaire ou à un parti. (Haddad, 2013, Cammett, 2011).

Comme mentionné précédemment, les principaux patrons du système libanais ont pris le contrôle de l'appareil d'État. Si le clientélisme prospère généralement dans un environnement où l'État est faible et incapable de subvenir aux besoins de la population, le clientélisme est aussi généralement contraint d'opérer en dehors des mécanismes normaux de l'État. En fait, Roniger (1984) note comment les clients traditionnels essaient généralement de construire leurs domaines localement et sont intéressés à éloigner les agences gouvernementales ou à les remplacer par leurs propres services. Cependant, au Liban, le contraire est souvent le cas. Comme les patrons ou *zu'ama* au Liban sont généralement liés à la structure de l'État, ils utilisent ses ressources et font du contrôle des ressources de l'État une préoccupation première de leur stratégie. Cela peut être noté dans le contrôle des services de sécurité de l'État, qui sont généralement répartis entre les différents partis et sectes de manière proportionnelle, de sorte que chaque groupe aura le contrôle d'une branche de service particulière (Haddad, 2013) Cependant, cela ne se limite pas seulement aux forces de sécurité, mais aussi aux bureaucraties gouvernementales et aux agences de régulation. Essentiellement, pour accéder aux services de l'État libanais, le citoyen libanais doit fréquemment obtenir le soutien d'un patron de niveau supérieur pour faciliter le processus. (Hamzeh, 2001) Que cela soit présenté en termes de *wasta* ou non, il est clair que traiter avec l'appareil d'État est beaucoup plus facile pour ceux qui ont des liens avec les patrons; ceux qui sont moins puissants et incapables d'accéder à l'appareil d'État rapportent généralement que les relations avec l'État libanais sont tout sauf simples. (Makhoul et Harrison, 2004) Ce contrôle de l'appareil d'État ne se limite pas seulement à la bureaucratie ou aux forces de sécurité. Le contrôle clientéliste du secteur juridique est d'une grande importance. Cela ne se limite pas au contrôle de la police, mais aussi aux tribunaux et aux systèmes juridiques en place, y compris les juges, les avocats et les tribunaux. Comme le clientélisme est un échange contingent, cela est réciproque en étant plus indulgent envers les plaignants ou les défenseurs qui sont en quelque sorte liés à la même structure de favoritisme ou qui sont protégés par un autre client. (Hamzeh, 2001, Cammett, 2014)

Le gouvernement, où les politiciens ont échangé les services sociaux contre la plus grande loyauté et le soutien politique de leurs clients, renforçant ainsi la notion de confessionnalisme et de clientélisme, tout en affaiblissant la notion d'identité nationale (Najem, 2000). Le clientélisme a été une matière vivante pour les chercheurs en politique, en particulier en essayant de cerner ses

effets et comment il devrait être perçu.

Le clientélisme libanais a créé un «réseau compliqué» de courtiers et de clients (Roniger, 1994), qui a infiltré le système administratif libanais confessionnal obligatoire qui a abouti à des institutions religieuses s'acquittant de leurs fonctions en principe. Cela a paralysé le pouvoir législatif et politique du gouvernement et sapé le pouvoir de l'État.

À cet égard, le Liban a suivi une démocratie consociative très stricte, où la gouvernance est basée sur un système de partage du pouvoir entre divers groupes religieux du pays. Selon Lijphart (1977): la démocratie co-sociative peut être définie en fonction de quatre caractéristiques. Le premier et le plus important élément est le gouvernement par une grande coalition de dirigeants politiques de tous les segments importants de la société plurielle. Cela peut prendre diverses formes, comme un cabinet de grande coalition dans un système parlementaire, un grand conseil ou un comité avec des fonctions consultatives importantes, ou une grande coalition d'un président et d'autres hauts fonctionnaires dans un système présidentiel. Les trois autres éléments de base de la démocratie consociative sont :

- (1) le veto mutuel ou la règle de la «majorité concurrente», qui sert de protection supplémentaire aux intérêts vitaux des minorités,
- (2) la proportionnalité comme principale norme de représentation politique, de nomination dans la fonction publique et d'allocation des fonds publics, et
- (3) un degré élevé d'autonomie pour chaque segment pour gérer ses propres affaires internes.

Ainsi, la combinaison du système consociatif du pays, de l'affaiblissement des institutions étatiques et de l'augmentation de la dette internationale, un réseau de patronage sectaire s'est développé au Liban. Ce réseau de patronage sectaire va au-delà de la définition du clientélisme dans la littérature et le clientélisme a vu les concepts comme une forme d'échange politique entre le patron-client, le patron offrirait des faveurs ou des opportunités d'emploi et en retour, le client voterait pour le patron. Le patronage a été défini de diverses manières, Weingrod (1968) affirmant que le favoritisme se produit lorsque les partis politiques attribuent des emplois et un traitement préférentiel aux individus en échange d'un soutien politique. De plus, Sorauf (1960) a défini le favoritisme comme une forme de système d'incitation dans l'arène politique. Par exemple, lorsqu'un membre du parti reçoit des prestations en échange de son allégeance politique.

4- LA PERIODE DE LA POST GUERRE CIVILE

La guerre civile a pris fin en 1990 après la conclusion d'un accord entre les différents acteurs politiques. Étant donné qu'un tel système entraînerait naturellement des blocages, il a nécessité soit des négociations, soit l'intervention des acteurs extérieurs. Le processus de prise de décision dépendait souvent de l'équilibre des pouvoirs à un moment donné et des accords conclus par les membres à travers une pratique appelée «*Muhasassa*», qui se traduit littéralement par «répartition» ou «répartition des parts». Au cas où l'accord est absent par de tels moyens, des menaces de recours au vote surgiraient dans le milieu d'accusations de sapes du «consensus national». Ainsi, l'accord a confié au Conseil des ministres le pouvoir exécutif, qui assurerait théoriquement la représentation et la participation de toutes les parties au processus

décisionnel. La réalité, cependant, a été éloignée de la théorie. Le système collégial du Conseil des ministres a été remplacé par un système de troïka pour les trois postes les plus élevés de l'État, dont les titulaires se considéraient également comme égaux au pouvoir. De toute évidence, ces conditions ont souvent conduit à des blocages, suscitant des appels à l'intervention de la Syrie, principale intermédiaire du pouvoir sur la scène politique libanaise.

Au cours de la période d'après-guerre, le gouvernement a décidé d'emprunter d'énormes quantités de devises fortes, faisant ainsi passer la dette nationale de moins de 1 milliard de dollars en 1990 à près de 22 milliards de dollars à la fin de la décennie (Heard 2005) et pour 100 milliards en 2021. Ceux-ci, à leur tour, ont changé la politique libanaise, car l'accès et la manipulation du processus de dépenses du gouvernement sont devenus la porte d'entrée vers la fortune (Pasko 2002). Adwan (2004) cite quelques exemples (c'est-à-dire le fonds central pour les déplacés, le Conseil du Sud et le Conseil pour le développement et la reconstruction) dans lesquels les institutions publiques ont été transformées en outils de népotisme et de recherche de rente. D'autres exemples incluent la fraude douanière, le détournement de fonds de reconstruction et la rupture de contrat impliquant des organismes tels que l'Autorité portuaire de Beyrouth; détournement de fonds et fraude au ministère des Postes et Télécommunications et à son agence gouvernementale parallèle, l'Agence de gestion des télécommunications; et des irrégularités, des dépenses excessives et des ventes illégales de pétrole subventionné par l'État au ministère du Pétrole, en collaboration avec des raffineries du secteur privé et des importateurs de pétrole, qui ont abouti à l'arrestation du ministre des Ressources pétrolières pour corruption (Al-Azar 2006).

Les dirigeants émergents de l'après-guerre se composaient en grande partie d'hommes d'affaires, de chefs de guerre, de chefs de milice et d'alliés syriens en temps de guerre. Ils se percevaient comme les vainqueurs de la guerre et revendiquaient les fruits de leur lutte par la recherche de rente, les moyens utilisés pour rivaliser pour le contrôle des vestiges des institutions étatiques existantes et l'acquisition de celles qui émergeaient. En d'autres termes, le «consensus» doit s'appliquer non seulement en politique, mais aussi sur le terrain, dans l'administration, dans les institutions, dans le corps diplomatique, dans la privatisation, dans l'attribution des contrats et dans toutes les autres entreprises à but lucratif. En fait, c'est la coopération entre les bureaucrates et les milices qui ont contribué à la désintégration de l'administration publique et à la propagation de la corruption pendant la guerre. (Beyhum, 1995)

Au Liban, la corruption est le lubrifiant d'un pacte économique politique qui sert de pivot de l'accord de partage du pouvoir d'après-guerre, est mieux connu sous le nom d'Accord de Taef. En fait, les institutions publiques d'après-guerre ont été capturées et transformées en ce que Reinoud Leenders qualifie de «bastions de privilège» pour les clients de l'élite politique, instrumentalisée pour sanctionner différentes formes de corruption dans ce qui était un véritable État de lotissement ou «*dawlat al-muhasasa*». (Leenders, 2012)

Le rapport d'évaluation de la corruption des Nations Unies (2001) au Liban a été l'un des premiers documents officiels traitant du problème de la corruption au Liban. Il illustre de manière frap-

pante l'ampleur de la corruption dans le système politique libanais et son impact dévastateur sur l'économie libanaise. Le rapport estime que l'État libanais gaspille plus de 1,5 milliard de dollars par an en raison de la corruption omniprésente à tous les niveaux de gouvernement (près de 10% de son PIB annuel). Abdelnour (2001) ajoute que seulement 2,4% des 6 milliards de dollars de projets contractés par divers organismes gouvernementaux ont été officiellement attribués par l'Administration des appels d'offres. Le reste n'est pas allé aux candidats les plus qualifiés, mais à ceux qui sont prêts à payer les pots-de-vin les plus élevés. D'un autre côté, la corruption ne s'est pas arrêtée aux plus hauts ministres et directeurs de diverses agences gouvernementales, mais elle s'est développée au sein de toute la hiérarchie gouvernementale.

La corruption au Liban est devenue une réalité durable, elle est devenue un aspect de la culture, c'est-à-dire des normes et pratiques sociales. La corruption, le népotisme et le favoritisme sont désormais acceptés dans la société libanaise. En outre, les valeurs traditionnelles de cadeaux et d'hommages aux dirigeants mènent souvent à ce que Brownsberger (1983) décrit comme une corruption polie.

Les preuves indiquent que la politique d'après-guerre augmente souvent la corruption et protège-les corrompus de l'obligation de rendre des comptes. La reconstruction est un processus qui peut être lucratif s'il est abusé et, par conséquent, est très vulnérable à la corruption. En outre, les situations d'après-guerre sont caractérisées par des afflux massifs de fonds pour financer le redressement auprès de donateurs internationaux ou par des emprunts à grande échelle. L'infrastructure institutionnelle des pays d'après-guerre est soit affaiblie, soit simplement détruite par des années de pression et de violence. Enfin, les guerres se terminent souvent ou sont suivies des accords politiques fondés sur le modèle du consensus inclusif ou en apparence. La coïncidence et l'abus de ces quatre éléments forment les ingrédients d'une recette d'un système politique basé sur une corruption systématique, organisée et presque légitimée ou, en d'autres termes, une kleptocratie. Sachant que la reconstruction après la guerre est nécessaire, nécessite un financement considérable pour être mis en œuvre et que la capacité institutionnelle de mettre en œuvre ou de contrôler le travail est limitée, la variable la plus flexible qui reste semble être le cadre politique d'après-guerre. Bien que le consensus dans le règlement des conflits violents soit considéré comme souhaitable du point de vue de la résolution des conflits, d'un point de vue fonctionnel, l'approche consensuelle et intégrative semble conduire à une impasse et à la corruption lorsqu'elle est mise en œuvre à un niveau systémique.

Deux interprétations possibles pourraient clarifier une telle divergence.

Premièrement, les méthodes gagnantes et consensuelles réussissent lorsqu'elles sont appliquées ponctuellement à une situation de conflit menant à sa résolution. Basée sur un processus long et compliqué de négociations par la médiation, elle intègre les intérêts des parties en conflit, minimisant la dissidence et répartissant les avantages entre elles.

Deuxièmement, l'approche consensuelle pourrait être plus utile à un niveau macro-politique où le sujet de la négociation et donc du consensus impliquerait une dimension nationale, plutôt qu'à un niveau micropolitique et administratif où le sujet de la négo-

ciation est lié au pouvoir ou au profit. Le consensus et l'inclusion au niveau macro-politique garantissent une plus grande légitimité au système de gouvernement nouvellement mis en place. Par conséquent, d'une part, le modèle consensuel et inclusif des colonies d'après-guerre a l'avantage de mettre fin à la guerre et de donner une légitimité au règlement politique qui s'ensuit. La justification du consensus au Liban d'après-guerre a été la stabilité et la légitimité par l'inclusion des minorités. Les résultats ont été l'inefficacité, la corruption et la capture de l'État par d'anciens seigneurs de guerre ou des millionnaires bien connectés.

PARTIE III: LA CORRUPTION AU LIBAN: CAS ET PERTES

1- CAS 1: SUKLEEN / DECHETS

Durant l'été 2015, une crise des ordures a éclaté au Liban. Cette crise se présentait par des manifestations plus importantes dans tout le pays, qui exigeaient la fin de la crise et se transformaient en un mouvement contre l'élite politique corrompue. En 2015, la décharge principale a atteint sa capacité et le contrat gouvernemental pour la collecte des ordures s'est épuisé. Cependant, il y avait une impasse politique parce que toute offre pour le contrat gouvernemental prenait un ton sectaire, ainsi que des discussions sur des accords secrets par des politiciens pour gagner quelque chose de l'accord (Yahya 2015). Les politiciens plaçaient les citoyens et l'environnement avant leur désir de profiter de cette situation.

Depuis lors, les solutions au problème n'ont pas dépassé le Parlement, car la discussion sur les contrats a pris un ton sectaire et des rumeurs de politiciens tentant de créer des accords détournés avec des entrepreneurs potentiels ont émergé (Yahya 2015).

Les politiciens placent les citoyens et l'environnement au second plan par rapport à leur désir de profiter de cette situation.

L'un des récits de corruption est «Sukleen-Averda», une société nouvellement née sous la fin de l'ère Rafic Hariri, qui a eu le monopole direct de la gestion des déchets du Liban depuis 1994. Le début est représenté par la négociation des contrats opaques avec la société Sukleen, connue pour avoir des liens étroits avec le premier ministre de l'époque Rafic Hariri. (Leenders, R. (2004)

Le Sukleen de Hariri-Mayssara Sukar a refusé de ramasser les ordures parce qu'il ne pouvait tout simplement pas tout stocker.

En réponse à ces manifestations massives qui ont rapidement commencé en août 2015, les Libanais sont descendus dans les rues de Beyrouth pour protester. De manière surprenante, tous les secteurs de la société se sont réunis sous le slogan " *Tu Pues!*" symbolisant l'appel à la corruption de toute la classe politique quelle que soit son appartenance religieuse ou politique. Le mouvement " *Tu Pues!*" avait bien sûr le printemps arabe dans son inconscience.

Au total, un an après que les premières manifestations de rue aient réussi à freiner les plans corrompus du gouvernement, nous avons maintenant un «plan Chehayeb» qui coûte 528 millions de dollars sur quatre ans, sans compter l'argent gaspillé en solutions courtes à Naameh en 2016 (près de 10 \$ millions) et d'autres fonds consacrés aux «consultants». Un simple calcul montre que le coût par tonne de ce plan corrompu est bien supérieur à 130 millions de dollars par an, soit environ 170 dollars par tonne si l'on inclut les frais de collecte et de transport. C'est 20 \$ la tonne

de plus que ce que le Liban payait auparavant pour Sukleen!

2- CAS 2: ELECTRICITE

La corruption dans le secteur de l'électricité a été un obstacle majeur au progrès économique et social dans de nombreux pays. Pendant des décennies, la corruption et la mauvaise gestion du secteur électrique libanais ont contribué à l'épuisement des finances publiques et ont privé le peuple libanais de son droit à une électricité fiable et abordable.

La mauvaise performance technique et financière d'EDL est bien documentée. Sur la base des chiffres de 2018, EDL couvre 63% de la demande d'électricité du Liban, ce qui se traduit par de longues heures de coupures de courant, en particulier pendant les périodes de pointe. La répartition géographique de ces pannes est inégale, les régions intérieures du Liban supportant le fardeau de longues pannes allant jusqu'à 12 heures par jour en moyenne (Ahmad, 2020). Comparé à d'autres services publics intégrés verticalement dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA), EDL est le moins rentable (le tarif moyen est d'environ 27% du niveau de recouvrement des coûts) et le deuxième service public le plus coûteux à exploiter (Camos et al., 2017).

En 2008, un rapport de la Banque mondiale a identifié quatre indicateurs clés de performance du secteur de l'électricité qui peuvent fournir un «signal de premier ordre» d'une possible corruption dans le secteur (Halpern et al., 2008). Ces indicateurs sont la couverture électrique, les pertes du système, le taux de collecte et le recouvrement des coûts. Les pertes techniques élevées reflètent la mauvaise qualité des infrastructures et des travaux de maintenance ainsi qu'une tendance à abuser des ressources. Les 20% substantiels de pertes non techniques reflètent la corruption par le vol, la fourniture d'électricité gratuite comme faveurs, la mauvaise gouvernance et le non-respect de la loi. Les pertes non techniques et la corruption sont étroitement liées et que le vol d'électricité prospère dans les systèmes de mauvaise gouvernance. Outre des pertes élevées, EDL a connu de faibles taux de recouvrement ces dernières années (Bramley et al., 2020a).

La deuxième couche est enracinée dans l'économie politique d'après-guerre, qui a divisé le pouvoir et les rentes entre des groupes religieux et politiques reconnus et imbriqués, chaque groupe se voit attribuer une part d'emplois, de services et de contrats du secteur public à distribuer à ses partisans fidèles (Salloukh, 2019) La mauvaise gouvernance et les performances médiocres du secteur de l'électricité au Liban remontent aux premiers jours des efforts de construction de l'après-guerre (Verdeil, 2008).

Depuis le début des années 1990, la planification et l'exploitation du secteur de l'électricité au Liban se caractérisent par des processus décisionnels fragmentés et diffus (Ahmad, 2020). Le résultat direct de cette situation est un manque de responsabilité dans lequel les échecs du secteur ne peuvent être attribués à des individus ou à des groupes spécifiques. Diwan et Haidar (2019) affirment que les élites politiques libanaises protègent le statu quo - malgré les défis économiques qu'il génère - parce qu'elles en bénéficient. Bien qu'EDL soit un service public déficitaire, ses opérations intègrent un grand nombre de contrats de service, des opportunités d'emploi et un espace d'échange de faveurs politiques. Par exemple, la main-d'œuvre gonflée et les entreprises de

sous-traitance d'EDL ont été mises en avant comme une plateforme pour maintenir un système clientéliste en distribuant des emplois à des proches des politiciens et des hauts fonctionnaires de l'administration publique. Comme l'a dit l'un des employés d'EDL: «si vous voulez travailler chez EDL, vous ne pouvez pas simplement aller demander du travail, vous devez tirer les ficelles» (CSKC, 2014).

L'électricité est en tête des préoccupations des Libanais été comme hiver, et occupe la première place dans l'échelle de la détérioration économique, le déficit de ce secteur atteignant 36 milliards de dollars sur 80 milliards, soit la proportion du déficit général, constituant 45% de le montant de la dette publique au Liban.

3- CAS 3: BUDGET PUBLIQUE

Les mesures les plus connues de la corruption politique sont présents dans le style des statistiques macroéconomiques: ce sont des indices qui caractérisent les gouvernements nationaux dans leur ensemble. Les principales informations utilisées pour créer des indices de corruption consistent en des perceptions d'experts sur la façon dont les politiciens se comportent lorsqu'ils manipulent des fonds publics et recherche évaluant les institutions gouvernementales.

Les institutions qui attribuent des marchés à forte intensité de capital sont normalement des départements du gouvernement central concernés par des services tels que les transports, l'énergie et la défense. La centralisation soumet leurs dépenses au contrôle par le biais du budget annuel du gouvernement et le caractère forfaitaire des projets à forte intensité de capital rend beaucoup visibles sur le plan politique.

Si le processus de passation de marchés pour un contrat d'infrastructure à forte intensité de capital suit des normes bureaucratiques impersonnelles, son attribution sera conforme aux normes formelles de bonne gouvernance. Cependant, ce sont les normes qui sont souvent violées. Transparency International (2014) estime que jusqu'à 2 billions de dollars par an sont détournés des budgets d'approvisionnement au profit des élites des secteurs public et privé plutôt que d'investir dans améliorer les infrastructures nécessaires au développement économique.

Le sinus des économies politiques parallèles esquissé ci-dessus reflète la structure très rentable, non productive et déséquilibrée de l'économie libanaise d'après-guerre, dans laquelle l'État a joué un rôle central de distorsion: il a financé des obligations clientélistes coûteuses et gonflées, gelé les salaires secteur privé de 1996 à 2012, et dans le secteur public de 1998 - mais a ensuite augmenté ce dernier en 2017 pour des raisons électorales majoritairement populistes et sans réfléchir à leurs conséquences fiscales, prescrit des impôts régressifs sur les bénéfiques et proscrit les impôts sur les bénéfiques immobiliers, incité les investissements dans les bons du Trésor et les dépôts bancaires grâce à des taux d'intérêt élevés, et sanctionné les secteurs industriel et agricole. Tout cela a conduit à un gonflement du déficit budgétaire et de la dette publique, et au gaspillage des flux de trésorerie extérieurs - estimés à 280 milliards de dollars en 1993-2018 - sur une facture d'importation de 317 milliards de dollars, contre des exportations de 55 milliards de dollars pour la même période.. Le résultat est la concentration de la richesse entre les mains d'une sous-section très riche de la population très visible: moins de 10% de la population contrôle plus de 55% du revenu national,

70% de la richesse totale (financière et immobilière), et 90% des dépôts bancaires. (Salloukh, 2019)

D'après Salloukh (2019), les chiffres des dépenses de l'exercice 2018 reflètent un profil politico-économique similaire: les salaires et avantages publics représentaient 35% des dépenses publiques, les transferts à EdL 10%, le service de la dette 32% et les dépenses en capital, autres subventions et autres dépenses 18%.

4- CAS 4: FONDS ET CONSEILS

Les gouffres à déchets les plus importantes qui pourraient fournir des sommes importantes au Trésor public si la volonté politique venait à les fermer sont les conseils publics et les institutions qui ont été créés comme des «plats à emporter» pour les chefs sectaires et les personnes influentes, comme le Conseil suprême syro-libanais. (885 millions de livres) et Rashid Karami International Exhibition à Tripoli. (400 millions de livres), les Chemins de fer libanais et l'Autorité commune des transports (13 milliards de livres), et l'Administration postale et télégraphique (6,8 milliards de livres), en plus du Conseil de le Sud, le Conseil pour le développement et la reconstruction, et le Fonds central pour les déplacés, et ces institutions coûtent environ deux mille milliards de livres par an. 400 millions de dollars pourraient être économisés s'il était annulé ou lié aux ministères compétents, selon le " Étude sur l'information internationale.

Les quatre «*Majalis et Sanadeeq*» (conseils et fonds) relevant du cabinet du Premier ministre libanais sont un autre fait de corruption au sein du gouvernement, qui sont largement connus pour être la quintessence du patronage dans l'administration libanaise. Il s'agit notamment du Conseil pour le Sud (CFS), du Fonds pour les personnes déplacées (FFD), du Conseil supérieur des secours (HRC) et du Conseil pour le développement et la reconstruction (CDR). Le Fonds central pour les déplacés, le Conseil du Sud et le Conseil pour le développement et la reconstruction ont été créés ou transformés en outils de népotisme et de recherche de rente. Le patronage du système actuel des Conseils et des Fonds est réparti sur l'ensemble du spectre politique, ce qui signifie qu'il n'est dans l'intérêt d'aucun politicien de le renverser. Les politiciens peuvent parler de réforme, mais ils n'ont aucun intérêt à la voir se concrétiser. (Barazi, 2017).

Le Conseil pour le développement et la reconstruction que peu de preuves disponibles publiquement existent pour la corruption, la mauvaise gestion et le gaspillage des ressources publiques. La CDR est sorti de la guerre principale outil de mise en œuvre de la reconstruction et de la réhabilitation des infrastructures. (Leenders, 2000) En tant que gardien autoproclamé du processus de reconstruction, Hariri avait un contrôle total sur la CDR et, à travers elle, sur toute la chaîne des services connexes dans le pays. Un système fut bientôt mis en place où l'échange de services contre l'allégeance politique déterminait les règles du jeu. Avec le temps, l'autorité de la CDR a commencé à s'étendre vers la capacité d'emprunter, de négocier des financements et de demander à la Banque centrale d'émettre des obligations à elle seule et en dehors du budget national. En raison de son statut ad hoc, la CDR a systématiquement échappé aux mécanismes officiels de responsabilisation et a fonctionné de manière secrète (Adwan, 2004).

Cas 5: Les Banques

Une étude de Jad Chaaban indique que le politicien libanais au pouvoir en a bénéficié ; principalement à travers les transactions

interbancaires, Chaaban a attiré l'attention des actionnaires ultimes des banques commerciales libanaises et a défié leurs liens avec la classe rue lingue afin d'analyser l'impact de la capture par les élites sur l'efficacité du secteur bancaire. En dressant une liste complète des propriétaires ultimes de chaque banque (Caprio et al.2005), Chaaban a déclaré que les propriétaires ultimes sont des organes de l'État ou des personnes, et un seuil de% 5 est utilisé pour identifier les actionnaires de contrôle (comme conformément à la loi libanaise).

Chaaban dit que les banques étaient les propriétaires ultimes qui sont identifiées par itération directe (en examinant les propriétaires de chaque société), un partage entre ces propriétaires et les pouvoirs politiques est établi.

La composition du conseil d'administration des banques est également explorée pour construire une variable supplémentaire d'influence politique via la direction de la banque. Les individus étroitement liés aux élites politiques contrôlent 43% des actifs du secteur bancaire commercial libanais. 18 banques sur 20 ont des actionnaires importants liés aux élites politiques.

Comme Morock (2011) indique c'est un système bancaire plus largement détenu est significativement corrélé avec moins de prêts improductifs, tandis que les systèmes bancaires plus majoritairement contrôlés par l'État ou par la famille sont tous deux corrélés avec plus de prêts improductifs.

CONCLUSION

En conclusion, le clientélisme et le patronage sont une force majeure dans la politique libanaise, le développement politique libanais et le système confessionnel au Liban. La guerre civile accroîtrait encore les divisions sectaires dans les réseaux de favoritisme, au point que recruter des clients ou trouver des patrons en dehors de sa secte était presque impossible grâce au nouveau «clientélisme de la milice». Après la guerre civile, le clientélisme prendrait à nouveau de nouvelles formes à mesure que les mécanismes traditionnels et les partis politiques prenaient le contrôle de la société civile et des ONG afin de fournir des avantages supplémentaires à leurs clients. En veillant à ce que les populations de clients bénéficient d'une protection sociale, d'un emploi et d'une protection juridique et physique, les clients peuvent recevoir leur soutien dans le cadre de l'échange clientéliste contingent. Ainsi, alors que l'échange clientéliste et la politique confessionnelle sectaire sont devenus si profondément enracinés dans l'histoire et la culture politique libanaises, les deux systèmes sont devenus se renforçant mutuellement et difficiles à séparer l'un de l'autre. Cependant, malgré la détérioration notable de l'environnement, le chômage, l'augmentation de la corruption, les inégalités sociales et le développement régional inégal (Makdisi et El-Khalil, 2013), les récentes tentatives d'abolition du système politique sectaire au moment de la rédaction de cette étude n'avaient pas conduit à des croisements généralisés. (El Hour, 2012).

En tant que tel, l'espace dans lequel un conflit d'intérêts existe est largement défini par une variété de facteurs tels que la culture, les principes généraux et les règles prescriptives en matière de divulgation et de propriété, les règles qui incluent en fait l'expression «conflit d'intérêts» étant un facteur parmi de nombreux. En résumé, les pratiques de corruption au Liban semblent être plus profondément ancrées dans la tradition et la culture locales. Ils vont au cœur du système politique dans la mesure où même les institutions les mieux conçues ne peuvent empêcher la corruption, car

les normes de la société disent qu'il semble acceptable d'accepter des pots-de-vin et que les élites du pays considèrent la politique comme une arène d'auto-enrichissement.

On fait valoir que les élites politiques libanaises ont réussi à trouver leur chemin en affirmant que la corruption est devenue un mode de vie et que le public est en faveur de la préservation du système corrompu actuel car il a servi leur meilleur intérêt plutôt que de convoquer les courage de défier la corruption et d'adopter des mesures transparentes.

REFERENCES

1. Abdelnour, Z. (2001). The Three Faces of Corruption in Lebanon, *Middle East Intelligence Bulletin*, 3.
2. AbouAssi, Khaldoun., and Ann O'M Bowman. (2017). "Special-Purpose Authorities: A Welcomed Alien to Decentralization in Lebanon?" *International Review of Administrative Sciences* 83(3):503-523
3. Adwan, C. and Zapatero, M, 'Lebanon Country Report', *The Global Corruption Report 2004* (Berlin: Transparency International, 2004), p. 211.
4. Adwan, C. (2004). *Corruption in Reconstruction: The Cost of National Consensus in Post-War Lebanon*. Center for International Private Enterprise, Washington.
5. Al-Azar, M. (2006). *Reporter's Notebook: Lebanon*. Global Integrity.
6. Ali, Ahmad. 2020. "Distributed Power Generation for Lebanon : Market Assessment and Policy Pathways." 148577. The World Bank. <http://documents.worldbank.org/curated/en/353531589865018948/Distributed-PowerGeneration-for-Lebanon-Market-Assessment-and-Policy-Pathways>.
7. Ajami, F , (1986) *The Vanished Imam: Musa al-Sadr and the Shia of Lebanon*, Ithaca, NY: Cornell University Press.
8. Bashir, I., E. (1977). *Civil service reforms in Lebanon: An evaluation of the Lebanese civil service system with special emphasis on the role of the Civil Service Board*. Beirut: American University of Beirut.
9. Barazi, M., (2017) *Lebanoeconomics, the Bullshit Economy, Bankers Without Guns, Politicians Without Money*, Beirut : Data and Investment Consult Lebanon
10. Beyhum, N, (1995) 'Reconstruction and Public Interest', in *Sociology and Culture: the Meaning of the City and its Inhabitants* . Beirut: Al-Jadid Press, p. 139
11. Bramley, Richard, Marta Chojnowska, and Paul Lewington.(2020). "Lebanon Cost-of-Service and Tariff Design Study : Final Report." 148578. The World Bank. <http://documents.worldbank.org/curated/en/772521589865844161/Lebanon-Cost-of-Service-and-TariffDesign-Study-Final-Report>.
12. Brownsberger, W.N. (1983). Development and Governmental Corruption, *The Journal of Modern african Studies*, 21, 215-233.
13. Boege, M., Brown, A., and Clements. K., (2009). "Hybrid Political Orders, Not Fragile States." *Peace Review: A Journal of Social Justice* 21(1):13-21.
14. Bussell, J., (2015). "Typologies of Corruption: A Pragmatic Approach." In *Greed, Corruption, and the Modern*

- State: Essays in Political Economy, edited by Susan Rose-Ackerman and Paul Lagunes, 21–45. Cheltenham, UK: Edward Elgar Publishing.
15. Cammett, Melanie. (2011). Partisan activism and access to welfare in Lebanon. *Studies in Comparative International Development*. 46:70-97.
 16. Cammett, Melanie. (2014). *Compassionate Communalism: Welfare and Sectarianism in Lebanon*. Cornell University Press, London.
 17. Camos, D, Bacon, R., Estache, A., and Hami, M., (2017). "Shedding Light on Electricity Utilities in the Middle East and North Africa : Insights from a Performance Diagnostic (English) | The World Bank." 2017. <http://documents.worldbank.org/curated/en/193561510134322792/Shedding-light-onelectricity-utilities-in-the-Middle-East-and-North-Africa-insights-from-a-performance-diagnostic>.
 18. Caprio, G, Klingebiel, D., Laeven, L., and Noguera, G., (2005), "Appendix: Banking Crisis Database," in Patrick Honohan and Luc Laeven (eds.), *Systemic Financial Crises: Containment and Resolution*. Cambridge, U.K.: Cambridge University Press
 19. Chaaban ,J. (2016). "I've Got the Power: Mapping Connections between Lebanon's Banking Sector and the Ruling Class," Working Papers 1059, Economic Research Forum
 20. CSKC. 2014. "EDL Workers." Text. Civil Society Knowledge Centre. September 3, 2014. <https://civilsociety-centre.org/party/edl-workers>.
 21. Dabla-Norris, E. 2002. A Game Theoretic Analysis of Corruption. In *Governance, Corruption and Economic Performance*, ed. G.T. Abed and S. Gupta, 111–134. Washington, DC: International Monetary Fund.
 22. Deeb, M., (1980). *The Lebanese civil war*. New York: Praeger.
 23. Deeb, M., (2003) *Syria's Terrorist War on Lebanon and the Peace Process*. New York: Palgrave.
 24. Diwan, I. and Haidar, J, 2019. "Do Political Connections Reduce Job Creation? Evidence from Lebanon." In *Crony Capitalism in the Middle East – Business and Politics from Liberalization to the Arab Spring*. <https://global.oup.com/academic/product/crony-capitalism-in-the-middle-east9780198799870?cc=us&lang=en&>.
 25. El Hour, W. (2012, May 3). On Laic Pride: Secularism without politics. *Al-Akhbar*. [<http://english.al-akhbar.com/content/laic-pride-secularism-without-politics>]
 26. Eisenstadt, S., and Roniger, L., (1984). *Patrons, Clients and Friends*. Cambridge, UK: Cambridge Univ. Press
 27. Gordon, T., "The politics of bureaucracy", Public Affairs Press, Washington DC, 1965, and Anthony Downs, "Inside bureaucracy", Little Brown, Boston, 1967.
 28. Halpern, Jonathan, Charles Kenny, and Eric Dickson. 2008. "Deterring Corruption and Improving Governance in the Electricity Sector : A Sourcebook." 46708. The World Bank. <http://documents.worldbank.org/curated/en/301391468329462782/Deterring-corruption-and-improving-governance-in-the-electricity-sector-a-sourcebook>.
 29. Haddad, S., (2013). Explaining Lebanese Shii adherence to Hezbollah: alienation, religiosity and welfare provision. *Defence and Security Analysis*. 29:1 16-29
 30. Hamzeh, N., (2001). Clientalism, Lebanon: Roots and trends. *Middle Eastern Studies*. 37(3): 167-178
 31. Heard, L. (2005). When in doubt, blame Syria, *American Educational Trust*, 24, 26.
 32. Hellman, J.S., Jones, G, Kaufmann, D., and Schankerman, M., (2000). *Measuring Governance, Corruption and State Capture: How Firms and Bureaucrats Shape the Business Environment in Transition Economies*. The World Bank, Washington D.C.
 33. Huntington, S.P. (1968). *Modernization and Corruption*. Yale University Press, New Haven.
 34. Huss, O. 2016. "The Perpetual Cycle of Political Corruption in Ukraine and Post-Revolutionary Attempts to Break Through It." In *Revolution and War in Contemporary Ukraine: The Challenge of Change*, edited by Olga Bertels. Soviet and Post-Soviet Politics and Society. Stuttgart: Ibidem, New York: Columbia University Press.
 35. Blackburn, K., Bose, N., Emranul Haque, M., (2006) The Incidence and Persistence of Corruption in Economic Development, December 2006, *Journal of Economic Dynamics and Control* 39(12):2447-2467
 36. Kostiuchenko, T. 2011. "Central Actors and Groups in Political Elite: Advantages of Network Approach." *Polish Sociological Review*, 195–204.
 37. Kostiuchenko, T. 2012. "Elite Continuity in Ukraine: When Networks Matter (?)." *Historical Social Research/Historische Sozialforschung*, 14–25.
 38. Lankester, Tim, *Conflict of Interest: A Historical and Comparative Perspective*, University of Oxford July 2007 , <https://www.oecd.org/site/adboecdanti-corruptioninitiative/39368062.pdf>
 39. Leenders, R 'The Political Economy of Corruption in Post-War Lebanon', presentation at the conference 'Distributive and Normative Processes in the Arab Countries and the Mediterranean', Cairo, 24-26 February 1999.
 40. Leenders, R, (2000)«In Search of the State: The Politics of Corruption in Post-War Lebanon».
 41. Leenders, Reinoud. (2016). "The First Time as Tragedy, the Second as Farce? Lebanon's Nascent Petroleum Sector and the Risks of Corruption." *Mediterranean Politics* 21(2):268-291.
 42. Leenders, R. (2012). *Spoils of Truce: Corruption and State-Building in Postwar Lebanon*. Cornell University Press.
 43. Leff, N.H. (1964). Economic Development Through Bureaucratic Corruption, *American Behavioural Scientist*, VIII, 8-14.
 44. Lijphart, A. (1969). "Consociational democracy." *World Politics* 21 .
 45. Lijphart, A. (1977). *Democracy in plural societies: A comparative exploration*. Yale University Press.

46. Makdisi, S. and R. Sadaka. (2005). The Lebanese civil war, 1975-1990 . In *Understanding Civil War: Evidence and Analysis*, Vs. I and II. Edited by P. Collier and N. Sambanis. The World Bank, Washington DC.
47. Makdisi, S. El-Khalil, Y, (2013) *Lebanon: The Legacy of Sectarian Consociationalism and the Transition to a Fully-Fledged Democracy*, Issam Fares Institute for Public Policy and International Affairs American University of Beirut, Working Paper Series # 14 | March 2013.
48. Makhoul, J., and Harrison, L. (2004). Intercessory wasta and village development in Lebanon. *Arab Studies Quarterly*. 26(3):25-41
49. Najem, T, (2000) *Lebanon's Renaissance: The Political Economy of Reconstruction* London: Ithaca Press,
50. Neal, Mark W., and Richard Tansey. 2010. "The Dynamics of Effective Corrupt Leadership: Lessons from Rafik Hariri's Political Career in Lebanon." *The Leadership Quarterly* 21(2):33-49.
51. Nucho, J.. 2016. *Everyday Sectarianism in Urban Lebanon: Infrastructures, Public Services, and Power*. Princeton University Press.
<https://doi.org/10.2307/j.ctt1q1xs7g>.
52. OECD, *Managing Conflict of Interest in the Public Service: OECD Guidelines and Country Experiences* (OECD, 2003), online: .
53. Official Lebanese Ministry of Finance website: www.finance.gov.lb/main/govfin/overview.htm.
54. Pasko, A.N. (2002). Lebanon's Real Economic Woes Are Syrian Induced, *Middle East Times*, 36, 8.
55. Rose-Ackerman, S. 1996. "Democracy and "Grand" Corruption," *International Social Science Journal*, 48(3): 365-380.
56. Rose-Ackerman, S. 1978. *Corruption: A Study in Political Economy*. New York: Academic Press.
57. Rose-Ackerman, S. 1997 "The Political Economy of Corruption," in K. A. Elliot ed. *Corruption and the Global Economy*. Washington D.C.: Peterson Institute for International Economics. Also available online<http://www.petersoninstitute.org/publications/chapters_preview/12/2iie2334.pdf
58. Rose-Ackerman S, Palifka BJ. 2016. *Corruption and Government: Causes, Consequences, and Reform*. New York: Cambridge Univ. Press. 2nd ed.
59. Rose-Ackerman, S., (2014) "Corruption and Conflicts of Interest" in Jean-Bernard Auby, Emmanuel Breen & Thomas Perroud, eds, *Corruption and Conflicts of Interest: A Comparative Law Approach* Edward Elgar.
60. Roniger L., (2004). Political clientelism, democracy and market economy. *Comparative Politics*. 36(3):353-75
61. Mulgan., R & Wanna, J., "Developing Cultures of Integrity in the Public and Private Sectors" in Adam Graycar & Russell G Smith, eds, *Handbook of Global Research and Practice in Corruption* (Edward Elgar, 2011) 416 at 416.
62. Salloukh, B., 2019. "Taif and the Lebanese State: The Political Economy of a Very Sectarian Public Sector." *Nationalism and Ethnic Politics* 25 (1): 43-60.
<https://doi.org/10.1080/13537113.2019.1565177>
63. Salloukh, Bassel, *Anatomy of Corruption in Postwar Lebanon*, May 2019, <https://lcps-lebanon.org/featuredArticle.php?id=229>
64. Sorauf, F. (1960). The silent revolution in Patronage. *Public Administration Review* 20(1): 28-34.
65. Stel, N. 2013. "Entrepreneurs in the Dark. The Impact of Fragile and Hybrid Governance on Lebanese Entrepreneurship—A Case-Study of the Electricity Sector." *Journal of Developmental Entrepreneurship* 18(3):1-17.
66. Stel, N, and Naudé, W., 2016. "'Public-Private Entanglement': Entrepreneurship in Lebanon's Hybrid Political Order." *The Journal of Development Studies* 52(2):254-268.
67. Transparency International. 2014. *Corruption Perceptions Index 2014*. Berlin:
68. United Nations Convention against Corruption, UNODC, GA Res 58/4, Annex, A/AC.261/L.5 (2003), Preamble.
69. Yahya, M., 2015. "Taking Out the Trash: Lebanon's Garbage Politics." Retrieved Sep. 20, 2018(<https://carnegie-mec.org/diwan/61102?lang=en>).
70. Verdeil , E., (2008) *The Reconstructions of Beirut, The City in the Islamic World*, Brill, pp.1116-1141, *Handbook of Oriental Studies*.
71. Weber, M. 1947. *The Theory of Social and Economic Organization*, trans. A.M. Henderson and Talcott Parsons. Glencoe, IL: The Free Press.
72. Weingrod, A. (1968). Patrons, patronage, and political parties. *Comparative Studies in Society and History* 10(4): 377-400.
73. World Bank Operations Evaluation Department, 'Aid Coordination and Post-Conflict Reconstruction: the West Bank and Gaza Experience', Précis, No. 185, spring 1999.
74. World Bank (2000). *The Anti Corruption in Transition: A Contribution to the Policy Debate*. Washington DC: World Bank.
75. <https://www.transparency.org/ar/news/cpi-2020-middle-east-north-africa#>